Intervention de Nada Abu Tarbush, représentant la Palestine à l'ONU, le 17 novembre 2023

Permettez-moi de répondre à la déclaration d'Israël.

En dehors d'accusations graves et sans fondement, Israël a dit quelque chose qui devrait tous vous faire frémir. Il a déclaré qu'il peut tuer n'importe quelle personne à Gaza. Les 2,3 millions d'habitants de Gaza sont soit des terroristes, soit des sympathisants de terroristes, soit des boucliers humains. Ils sont donc des cibles légitimes. Chaque personne, selon Israël, entre dans l'une de ces trois catégories : un enfant, un journaliste, un médecin, un membre du personnel de l'ONU, un nouveauné dans une couveuse. Israël peut donc les tuer, et ensuite avoir l'audace de venir devant cette assemblée dire au monde entier, le visage impassible : « nous agissons conformément au droit international ». La mort de chacune des 11 350 personnes tuées au cours du mois dernier, qu'il s'agisse d'enfants, de journalistes, de personnel de l'ONU, de malades, de personnes âgées, était justifiée. Réfléchissez-y un instant et prenez conscience. Quiconque adopte cette logique tordue n'a aucune once d'humanité, aucun sens moral et aucune connaissance de la légalité.

Mais devinez quoi ! Vos explications au ras du sol pour le tapis de bombes ne passeront pas. Les gens ne sont pas idiots. Les personnes présentes dans cette salle sont des diplomates chevronnés, qui sont bien informés, qui ont une connaissance de l'histoire, et dont beaucoup ont vu votre gouvernement présenter les mêmes arguments lors de vos 6 précédentes agressions militaires contre Gaza au cours des 15 dernières années. Ils vous ont déjà vu recourir à la punition collective, cibler des enfants, des journalistes, du personnel médical, des travailleurs humanitaires. Ils vous ont vu transférer de force nos communautés, coloniser nos terres, démolir nos maisons, et expulser des familles de leurs propres propriétés. Depuis le 7 octobre et pendant les 75 années qui ont précédé, ils ont déjà vu vos campagnes de désinformation. Encore une fois, nous ne sommes pas idiots. N'insultez pas notre intelligence.

En affirmant qu'il agit conformément au droit international, Israël dit en fait que le Secrétaire général des Nations-Unies, le Haut-commissaire des Nations-Unies aux droits humains, l'OMS, l'UNICEF, ADCHA, les rapporteurs spéciaux des Nations-Unies, la Commission d'enquête indépendante des Nations-Unies sur la situation, les organisations de défense des droits de l'homme du monde entier, les ONG de désarmement du monde entier, les ONG humanitaires du monde entier, d'innombrables experts juridiques, se trompent tous. Tous mentent sur le fait qu'Israël viole le droit international. Et on nous demande de croire Israël, l'État qui est en train de tuer sans discernement. Il est intéressant de noter qu'en affirmant que «même les guerres ont des règles », Israël a cité le même Secrétaire général des Nations unies dont il a demandé la démission parce qu'il a osé dire qu'Israël a un passé

d''occupation des terres palestiniennes. Il y a dissonance à entendre le représentant israélien parler de guerre et de règles alors qu'il commet un génocide et viole toutes les règles, en direct sur les écrans de télévision. C'est vraiment quelque chose!

A Israël nous disons: « nous voyons clair dans votre communication et votre désinformation. Le monde entier voit clair . Les millions de personnes qui remplissent les rues de toutes les grandes capitales du monde et qui vous accusent de génocide voient votre communication et votre désinformation. Peut-être pensez-vous qu'avec votre rhétorique incendiaire, nous oublierons toutes les incitations, les déclarations et les actes des responsables israéliens, le peuple que vous représentez, d'anéantir Gaza, de larguer une bombe nucléaire sur le peuple palestinien, de détruire les « animaux humains » et les « enfants des ténèbres ». Peut-être pensez-vous que vos constantes intimidations et votre langage menaçant feront oublier à tout le monde qu'Israël, en ce moment même tue des bébés, des jeunes, des femmes, des hommes, des personnes âgées. Personnes n'est trop petit, trop vieux ou trop malade pour être colère. Peut-être pensez-vous qu'en télécommunications et en imposant encore un autre black-out à Gaza, vous pouvez continuer à commettre un génocide tout en évitant le désagrément des gens qui utilisent leur téléphone, leur ordinateur pour en rendre compte. Peut-être pensezvous que vos soldats à la gâchette facile peuvent continuer à tuer des journalistes. 41 jusqu'à présent, le plus grand nombre de journalistes tués sur une période de 4 semaines que dans n'importe quel autre conflit des 3 dernières décennies. Vous pensez qu'il ne restera plus personne pour dénoncer vos crimes. Peut-être pensezvous qu'en essayant de réduire au silence tous ceux qui tentent de dénoncer vos crimes, les violations du droit international, en les traitant d'antisémites ou de complices du terrorisme, les gens se tairont. Votre campagne d'intimidation ne connaît pas de limites. Elle attaque Palestiniens, Juifs, Israéliens, fonctionnaires de l'ONU, hommes politiques, parlementaires, professeurs d'université et quiconque, dans le monde entier, qui vous dénonce pour vos violations du droit international. Mais devinez quoi! Intimider et réduire au silence ne fonctionneront pas. Nous ainsi que toutes les nations éprises de paix et toutes les personnes de conscience du monde entier, ne resterons pas silencieux. Nous continuerons à vous dénoncer pour vos crimes, à demander que vous rendiez des comptes pour vos violations, à réclamer des sanctions alors que votre gouvernement continue à rejeter les appels au cessez-le-feu, à massacrer notre peuple et à consolider votre occupation coloniale et votre régime d'apartheid.

Ce que votre pays aurait dû apprendre au cours des 75 dernière années c'est que le peuple palestinien est un peuple qui refuse de disparaître. Vos menaces nucléaires, vos bombes, vos chars, vos bulldozers ne briseront jamais la volonté du peuple palestinien d'être libre et de vivre dans la dignité et la paix auxquelles tous les peuples ont droit. Contrairement à vous, nous avons toujours pris position dans ce forum en appelant au respect du droit international, pour que des principes éthiques guident le

comportement des États, à la paix plutôt qu'à la guerre, à l'humanité plutôt qu'aux intérêts nationaux, au désarmement plutôt qu'à la destruction. Une fois de plus, nous nous présentons dans ce forum pour appeler tous les États à respecter et à faire respecter le droit international. Que le droit soit la mesure par laquelle tous sont jugés. Pas la propagande et les propos haineux imprégnés de racisme.

Quant à l'affirmation absurde d'Israël selon laquelle les palestiniens ont un problème avec les personnes de confession juive, et qu'il s'agit d'un conflit religieux, laissez-nous le dire haut et fort. Ce n'est pas, et ça n'a jamais été une question de religion. Si les occupants de notre terre ou les violateurs de nos droits avaient été musulmans, chrétiens, bouddhistes, hindous, athées ou de toute autre confession, nous les aurions dénoncés de la même manière. La Palestine a toujours été multiraciale, multiethnique et multireligieuse. Les personnes de confession juive ont vécu en Palestine historique en tant que Palestiniens depuis de siècles. Nous les considérons comme nos frères et sœurs. Et puisque la mémoire de l'Holocauste a été invoquée, laissez-nous dire que nous sommes profondément solidaires des victimes et des survivants de l'holocauste. Ce ne sont pas les Palestiniens qui ont commis cet horrible génocide, mais les forces fascistes engendrées par l'Europe. Et il est inadmissible qu'un certain nombre de dirigeants européens battent à nouveau le tambour alors qu'un autre génocide est en cours à Gaza. Nous sommes unis à ces centaines de milliers de Juifs du monde entier, y compris d'organisations comme Jewish Voice for Peace, If Not Now, Na'amod UK, qui dénoncent ce génocide et chantent dans les rues de New York, Londres, Paris, Berlin, Sidney, Toronto, et toute les grandes capitales occidentales, pour que leurs gouvernements puissent entendre : « Pas en notre nom! Fin du génocide à Gaza ». Avec eux, nous sommes unis pour mettre fin à cette douleur et à cette souffrance. Ensemble, nous ne permettrons pas que cela se produise: « plus jamais! », c'est maintenant.

En réponse à l'Union européenne et aux États qui prétendent qu'Israël agit en état de légitime défense, je suis maintenant convaincue qu'il existe une autre loi internationale que nous ne connaissons pas, et à laquelle l'Union européenne, la Suisse, les États-Unis et d'autres se réfèrent lorsqu'ils utilisent le terme de légitime défense pour décrire la commission de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité à grande échelle. Une loi qui autorise les punitions collectives et les attaques indiscriminées, la destruction aveugle, la discrimination raciale, tant que vous vous appelez Israël. Ils ont simplement oublié de nous apprendre cette loi au lycée. C'est pour cela qu'il y a un tel malentendu entre nous. Lorsqu'ils affirment qu'Israël a le droit de se défendre à Gaza, peut-être devaient-ils définir leur utilisation du terme pour tous ceux qui sont dans la salle. Êtes-vous en train de dire que larguer l'équivalent de deux bombes nucléaires sur la tête de 2,3 millions de personnes dans l'une des régions les plus densément peuplée de la planète constitue un acte de légitime défense ? Est-ce que la destruction de plus de 50 % des infrastructures civiles est de la légitime défense ? Affamer les civils? Imposer un siège médiéval ? Déplacer

de force des millions de personnes ? Tuer le personnel de l'ONU ? S'agit-il de légitime défense ? Vos gouvernements n'éprouvent-ils aucune honte à utiliser un langage destiné à justifier le meurtre de milliers d'enfants ?

Permettez-moi donc de le corriger pour vous. Bombarder une population occupée, assiégée et colonisée avec la technologie militaire la plus récente n'est pas de l'autodéfense. C'est une agression génocidaire. Et nous encourageons vos gouvernements à demander un avis juridique avant de faire de telles déclarations. En vertu du droit international, une puissance occupante n'a pas le droit de se défendre contre le territoire qu'elle occupe. Et je vous renvoie au paragraphe 139 de l'avis consultatif de la CIJ affiché au mur.